



Syndicalisation
Cotisations
syndicales

Renforcement, syndicalisation : moteur de l'activité syndicale.

Pour assurer sa mission de défense des salariés, actifs, retraités, privés d'emploi, la CGT doit, de la section à la confédération conquérir les moyens humains et financiers indispensables dont elle a besoin pour son développement, son action, développer le rapport de forces et garantir son indépendance.

Il ne peut y avoir d'organisation syndicale sans les syndiqués, donc le premier des moyens de l'activité syndicale sont les adhérents du syndicat.

L'intervention efficace des syndiqués dans la vie syndicale, le rapport de forces à créer sont directement dépendants des sources de financement, ces dernières provenant essentiellement des cotisations régulièrement collectées.

De tous temps, le patronat n'a eu de cesse de réduire le poids du mouvement ouvrier se réclamant de la lutte de classes. Affaiblir la CGT reste un objectif du patronat, aidé en cela par un gouvernement à sa solde et certaines organisations syndicales « réformistes » ancrées sur du syndicalisme institutionnalisé d'accompagnement et de délégation de pouvoir.

Il est donc important, pour que la lutte soit efficace, que le syndicat soit une organisation de masse, s'appuyant sur le plus grand nombre de syndiqués. Tout cela suppose d'avoir un syndicat structuré, avec des militants, une activité collective et démocratique où chaque syndiqué est impliqué dans les décisions du syndicat.

La cotisation syndicale

La participation financière de l'adhérent, un acte volontaire de portée collective.

Tout comme en 1789, l'assemblée constituante a déclaré les français égaux devant l'impôt –*l'impôt étant le gage de la démocratie et de l'indépendance de la France* – les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie syndicale et de l'indépendance de la CGT.

La cotisation syndicale est pour chaque adhérent un effort à bien apprécier et valoriser. C'est une partie de son salaire qu'il investit pour la défense de ses revendications et celles des autres afin d'empêcher tous reculs sociaux et conquérir des avancées sociales conséquentes.

C'est pourquoi, la direction syndicale, les militants doivent considérer et traiter la participation financière de l'adhérent comme un acte militant, traduction de la conscience du travailleur organisé. Cela conduit à gérer collectivement avec une grande rigueur et transparence l'argent des cotisations syndicales.

En payant régulièrement sa cotisation, le syndiqué concrétise son engagement individuel dans un rassemblement solidaire d'hommes et de femmes, et apporte ainsi sa part de moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'activité syndicale.

Si le rapport de forces est proportionnel au nombre de syndiqués, il en va de même pour les moyens financiers dont a besoin le syndicat pour fonctionner.



Tout comme le salarié a besoin de percevoir son salaire à période constante, le syndicat doit pouvoir compter sur une rentrée des cotisations régulières

Ce qui vaut pour le syndicat, vaut pour toutes les structures de la CGT.

L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation mensuelle, et doit donc être versée régulièrement au syndicat qui reverse via **CoGÉTise** aux structures CGT.

La rentrée régulière des cotisations est un gage d'efficacité du syndicat. Sans cette régularité, il ne peut faire face à ses engagements, les salariés se détournent de lui, ce qui se traduira inéluctablement par la disparition du syndicat.

Le taux de cotisation est tout aussi déterminant. Ce taux est fixé à 1% de la rémunération nette du syndiqué, c'est une mesure juste et solidaire pour que chacun participe financièrement proportionnellement à ses ressources.

À l'évidence, la cotisation syndicale est un rempart contre les reculs sociaux, lorsque la lutte organisée aboutit à de nouveaux acquis sociaux, ou évite les reculs, c'est bien plus de 1% que cela rapporte aux salariés.

Bon de Commande édité par la FNIC CGT, adressé à tous les syndicats.

Cotisations «Commandes 2012»

Le dossier s'adresse :

- aux **Responsables de la Vie Syndicale—Secrétaire et Trésorier** du syndicat pour passer la **Commande des timbres syndicaux 2012** (pages 1 et 2) auprès de la Fédération,
- à chaque **Syndiqué** qui se verra remettre un questionnaire (pages 3 et 4) le concernant où figure un **barème de cotisations** afin qu'il détermine son taux de cotisation fixé suivant son salaire mensuel.

Point ORGA du syndicat

NOM de l'Entreprise

Son Adresse

CP Ville

Branche d'activité :

- Chimie
- Pétrole
- Caoutchouc
- Plasturgie
- Instruments à écrire
- Navigation de plaisance
- Industrie Pharmaceutique
- Droguerie
- Répartition Pharmaceutique
- Officines
- Laboratoires d'Analyses Médicales
- Négoce et prestations de services

Code NAF

Le syndicat cgt—les responsables de la vie syndicale

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL		Le TRÉSORIER	
Nom	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Son Adresse	<input type="text"/>	Son Adresse	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>	CP	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

La Syndicalisation et représentativité cgt

Nombre de salariés ►

Nombre de syndiqués ►

Nombre adhésions nouvelles 2011 ►

Élections professionnelles. (CE 1^{er} tour), la CGT représente globalement ► % Voix élus

1^{er} collège ► % Voix élus

2^{ème} collège ► % Voix élus

3^{ème} collège ► % Voix élus

À retourner à la **Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT**
Case 429—263, rue de Paris—93514 Montreuil cedex
Fax, 01.48.18.50.35—Marie-Louise—e-mail, Orga@fnic.cgt.fr

Conclusion

Il dépend de l'état de nos forces organisées :

- que nous ne soyons qu'un syndicat d'influence, sans réelle portée sur les décisions néfastes prises contre les salariés, sans réelle possibilité de créer le rapport de forces nécessaire pour faire aboutir nos revendications,

ou en revanche :

- que nous soyons un syndicat bien structuré, en capacité d'influer sur les événements, qui se donne les moyens de son activité en militants, en matériel et financièrement.

Ainsi, notre renforcement est incontournable, il conditionne la capacité du syndicat à faire aboutir les revendications des salariés, avec eux, et non à leur place, la capacité de résistance aux mauvais coups, aux projets du patronat et du gouvernement.

En un mot, **un syndicat qui fonctionne sur les principes de la CGT**, à savoir :

- **Un syndicat de masse,**
- **De lutte de classes,**
- **Démocratique et indépendant.**

